



Directrice de Publication : Caroline Claire Yankep

Jeunesse TRANS FERT

Une jeunesse capable de s'assumer devant toute épreuve socio politique en préservant l'esprit civique et le sentiment national.

N° 101

Une publication périodique de la *Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ)*

Octobre 2022

METTRE LA QUESTION DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES EN DEBAT



Editorial

Pourquoi pas des politiques locales d'emploi des jeunes ?

Face au chômage qui semble s'être amplifié depuis l'avènement de la Covid-19, la problématique de l'employabilité des jeunes doit se poser de façon différenciée pour que des solutions spécifiques et adaptées au genre lui soient trouvées. Ainsi, à la question de savoir qui de la jeune fille ou du jeune garçon a plus de chance à vite trouver un emploi dans les conditions actuelles, la réponse est difficile à trouver dans notre contexte camerounais, tant le marché du travail a connu un sérieux choc aussi bien pour les secteurs favorables à la gent féminine que pour ceux davantage ouverts aux jeunes garçons.

Selon le rapport de l'OIT "Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2022 : investir dans la transformation de l'avenir des jeunes", «*La reprise de l'emploi des jeunes tarde à se faire sentir*». Cette situation globale affecte bien évidemment aussi la jeunesse camerounaise. Elle questionne l'attitude et l'action des Etats dans la réalisation de l'objectif de développement durable N°8 qui suggère la mise en place de politiques axées sur le développement et à une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes.

Synthétisé sous la formulation "*promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous*", l'ODD N°8 doit, au

niveau du Cameroun, interpeler les Collectivités Territoriales Décentralisées, les Communes en premier, qui disposeraient de service de développement économique d'après l'Arrêté N° 00136/A/MINATD/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux.

Selon notre compréhension de ce texte vieux de 13 ans, il devrait impérativement exister dans chaque Commune au moins une unité de promotion économique chargée d'accueillir, accompagner et appuyer les porteurs de micro projets, assurer la reprise, la planification ou le développement économique et le tourisme à travers la promotion des activités génératrices de revenus. Pour sa contribution à l'effort de promotion économique au niveau local, DMJ par le truchement du projet PRECISE-PREVICOS a entrepris une démarche visant à stimuler l'engagement des parties prenantes communales et étatiques à élaborer et implémenter des politiques locales d'emploi des jeunes au niveau des municipalités. L'initiative pilote d'accompagner les Communes de Mora et Mokolo à mettre en place des plans pour l'emploi des jeunes a abouti à l'élaboration, entre juillet et septembre 2022, d'un document de proposition de plan au service du Bureau Emploi Municipal (BEM).

Employabilité et entrepreneuriat de la jeunesse

Le projet de construction de paix au Cameroun est au centre des interventions de DMJ. Afin de mieux appréhender les causes de l'ampleur que prennent les violences provoquées par les jeunes, nous avons échangé avec un échantillon de vingt (25) leaders communautaires triés sur le volet à Bertoua et Manjou à l'Est, et Ebolowa dans le Sud. L'information qui est revenue partout c'est qu'il existe une **corrélation étroite entre l'oisiveté croissante de la jeunesse et les actions de menace à la paix qui lui sont imputables**. Dans un contexte où les opportunités d'emploi sont très rares et les conditions de développement de l'auto-emploi de plus en plus aléatoires, il ne faut pas espérer avoir la paix aussi facilement.

Il est possible d'inverser les tendances actuelles de façon rapide et durable, en mettant sur pieds des initiatives locales d'insertion socioprofessionnelle de la jeunesse. Pour que le projet soit à la hauteur des attentes des jeunes et susceptible d'obtenir leur assentiment, il faut qu'il soit adossé sur les priorités de développement de la Commune. De la sorte, les besoins en emploi doivent être identifiés au sein du territoire de la Commune ou de l'Arrondissement, et seules les compétences locales pourront faire acte de candidature.

Un tel projet doit également accompagner l'entrepreneuriat local en finançant les entrepreneurs locaux actifs depuis au moins deux ans, et sans interruption de plus de trois mois. Il s'agit de renforcer les jeunes qui persévèrent malgré les conditions difficiles, en leur donnant la possibilité de recruter quelques personnes sans qualification professionnelle. Ces dernières en fonction de l'extension du marché du produit pourront s'installer à leur propre compte dans un futur proche. A défaut de financer

les matières premières, le projet peut simplement accompagner les entrepreneurs dans le renforcement de leurs capacités ou des équipements de production.

Le projet doit également développer un volet accompagnement à l'insertion des bacheliers et techniciens supérieurs de l'enseignement technique secondaire et supérieur. Il est question de faire des établissements scolaires de l'enseignement technique des centres incubations d'entreprises juniors. Les jeunes qui y sortent devraient se consacrer au développement de leur entreprise sur deux ans, ou poursuivre leur spécialisation pour devenir technicien breveté du supérieur en travaillant également sur leur projet d'entreprise.



Options possibles pour la création des emplois en faveur des jeunes

Lorsqu'on parle d'accès à l'emploi pour les jeunes, l'essentiel de l'opinion tourne le regard exclusivement vers la fonction publique. Quelques personnes averties parlent d'auto emploi, faisant allusion à l'entrepreneuriat; mais très vite accusent le défaut de ressources pour le développement des initiatives privées, et par conséquent, sont elles aussi tentées de retourner vers l'Etat ou les pouvoirs publics.



Cette vision s'explique par le fait que les politiques de développement et même de l'emploi ont été pendant longtemps définies essentiellement au niveau des administrations centrales. Cette observation est partagée par le Projet de Renforcement de l'Encadrement Citoyen

à l'Insertion Socio Economique, à la Prévention des Violences et à la Cohésion Sociale (PRECISE-PREVICOS) qui, à la faveur de la décentralisation, s'aperçoit que les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) constituent un acteur majeur dans le traitement de la question de l'emploi des jeunes et une opportunité pour renverser la donne, en stimulant des réflexions politiques au niveau local.

DMJ n'est pas resté au niveau de la réflexion. Elle a entrepris une initiative de recherche-action dans le but d'élaborer un document de proposition de plan pour l'emploi des jeunes dans les Communes de Mora et Mokolo. Cette initiative a permis de disposer des idées et pistes d'actions concrètes qui ont permis de suggérer diverses orientations et options possibles pour la création des emplois en faveur des jeunes, sur la base du potentiel institutionnel et économique local de ces deux Communes.

La recherche-action a permis:

- de comprendre la vision, la mission et



les actions de la Commune en matière d'emploi des jeunes, à travers le Bureau Emploi Municipal (BEM) ;

- d'effectuer une analyse des forces et faiblesses, opportunités et menaces liées au Bureau Emploi Municipal (BEM) ;
- d'identifier les interactions appropriées avec les sectoriels pertinents pour la réalisation des missions du BEM ;
- et enfin de suggérer des orientations claires, spécifiques et réalistes à la Commune (à travers le BEM), pour la mise en place d'un plan local pour l'emploi des jeunes.

Les résultats de cette recherche-action sont attendus avant la fin d'année 2022.

Commune et développement de l'économie locale

Les textes consécutifs sur la décentralisation placent la Commune comme l'acteur inconditionnel de l'impulsion du développement économique, social et culturel. Cette affirmation se fonde sur les principaux services sociaux qu'une Commune est appelée à offrir pour l'épanouissement de ses populations.

En effet, les lois de 2004 sur la décentralisation confèrent à la Commune entre autres compétences :

- la création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires ;
- la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire ;
- l'assainissement ;
- l'électrification ;
- l'enlèvement et la gestion d'ordures ménagères ;
- la gestion de l'état civil ;
- l'organisation et la gestion des transports publics urbains ;
- la création et l'entretien des voiries municipales, ainsi que la réalisation des travaux connexes ;



- l'alimentation en eau potable ;
- l'aménagement et la viabilisation des espaces habitables ;
- l'adressage et la dénomination des rues, places et édifices publics ;
- la création, l'entretien et la gestion des cimetières publics ;
- la lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances ;
- la création, l'entretien et la gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal ;
- l'organisation et la gestion des transports publics urbains ;
- l'accès aux infrastructures sportives et culturelles.

Nombre de ces missions, si ce ne sont toutes, offrent des fenêtres d'opportunités pour la création des masses d'emplois, pour peu que l'Exécutif Communal fasse

preuve d'intelligence et d'imagination en appliquant l'approche de travail à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO). L'approche HIMO a l'avantage de démultiplier les emplois afin de lutter contre le chômage et le sous-emploi. Elle consiste à utiliser de façon optimale des petits équipements et des ressources locales à l'instar de la main d'œuvre locale, des matériaux et des savoir-faire locaux, lors de la réalisation des travaux de tous ordres, et dans tous les domaines d'activité.

L'approche HIMO présente un potentiel incontestable si la Commune se soucie effectivement de la promotion des activités économiques et la gestion des ressources naturelles locales. Ce n'est pas parce que l'on dit de l'économie locale qu'elle repose essentiellement sur les activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles qu'il ne peut y avoir une forte articulation avec les projets de construction des infrastructures. La Commune peut bel et bien s'approprier le concept de contenu local pour assurer un effet d'entraînement de sorte à créer de la richesse pour un maximum de ses habitants. C'est ce vers quoi nous voulons tendre lorsque DMJ soulève la problématique de l'employabilité des jeunes au niveau communal ; Car la valorisation de l'économie locale est source de création d'emplois, et surtout d'auto emplois.



Nos contacts

DMJ Siège: C24 individuel, SIC Mendong (Ydé) BP : 31 564 Yaoundé – Cameroun
Tél. : (237) 242 04 51 64 / 680 754 005 Mail : dmj@dmjcm.org / wdypcm@yahoo.fr

DMJ Adamaoua (Ngaoundéré) : 698 45 37 87 / 650 44 88 04

DMJ Extrême-Nord (Maroua) : 658 60 95 06 DMJ Ouest (Bamendjing) : 690 85 42 09

Site web & réseaux sociaux

Web : www.dmjcm.org

Facebook : www.facebook.com/dynamiquemondialedesjeunes

Twitter : www.twitter.com/DMJ_WDYP

Youtube : [youtube.com/@dynamiquemondialedesjeunes](https://www.youtube.com/@dynamiquemondialedesjeunes)

MERCI A NOS PARTENAIRES



Histoire commune de deux communautés de déplacés internes



La promotion de la cohabitation pacifique et la cohésion sociale entre les populations déplacées internes du NoSo installées dans l'un des arrondissements limitrophes à la région du Nord Ouest a permis d'apprécier combien l'histoire commune de deux communautés de

déplacés a permis de consolider les rapports entre elles. En relatant leurs souffrances, les membres de ces deux communautés sont parvenus à la conclusion qu'il vaut mieux pour elles de ne point connaître les mêmes tribulations du passé. Comme dans "La mort et le bûcheron", elles ont opté de souffrir que de mourir.

Cette devise des hommes se matérialise entre les deux communautés par le consensus et compromis de se partager la petite ressource (poisson) qui sort du Noun, que de se livrer à une compétition qui peut conduire à des rivalités, et plus tard à des affrontements.

La courageuse expérience de ces deux communautés mérite d'être saluée et portée à la connaissance d'autres populations qui n'ont pas encore intégré que la cohésion sociale repose sur le partage, la communication, le dialogue, le compromis et le consensus.



De la formation à la mise en pratique



Salomon WANGAA est un jeune qui a décidé de se lancer dans l'Entrepreneuriat après des formations à laquelle il a pris part dans la commune de Meiganga, Région de l'Adamaoua. Au moins deux de ces formations organisées par Dynamique Mondiale des Jeunes dans le cadre du projet PRECISE-PREVICOS avaient pour objectif de faire connaître aux jeunes le montage des projets et l'élaboration des business plan, afin de contribuer à leur auto emploi mais également à leur autonomisation.

A l'issue de ces formations, Salomon s'est senti motivé à mettre en application les acquis des modules enseignés. WANGBURGER voit le jour et le jeune étudiant de l'université de

Ngaoundéré utilise sa passion et son talent pour la cuisine pour résoudre un problème lié à l'alimentation autour du campus. Il auto finance l'ouverture d'un stand de vente de sandwiches, qu'il baptise Wangburger, dérivé de son nom. Cette activité nouvelle rencontre quelques difficultés après le démarrage, alors qu'il souhaite accroître son activité afin de mieux satisfaire sa clientèle dont le nombre augmente.

Dans le cadre du suivi post formation, l'accompagnement de DMJ lui apporte la solution attendue en lui permettant d'acquérir un four doté de caractéristiques spéciales, une machine à hacher la viande et des blouses de travail. L'entreprise est appelée à employer 5 jeunes pendant la première année avant de connaître une plus grande croissance dès la deuxième année.



Directrice de Publication

Caroline Claire Yankep

Conseil Editorial

Dupleix F. Kuenzob
Abbé Gilbert Tuekam
Alice N. Tchoumkeu
Claudia Kaiser

Rédacteur en Chef

Michel Fokou

Secrétaire de Rédaction

Stéphanie Pettang

Relations Publiques

Jacqueline Saapong Mouna
Igor Tchouateun

Collaboration

Alliance Fidèle Abelegue
Thierry Fegue
Elise Virginie Mvemie
Hannah Djougoudoum
Félix Kouanou
Arnaud Junior Tonga
Elvis Tetang
Emmanuel Lawane
Tissia Firida
Francis Danzabe
Martin Djekome
Cisse Djibril
Yiasmine Soumaïyata
Ngochi Emmenrencia
Diderot Toka
Ferdinand Fendju